



Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 9 novembre 2022

EXCUSÉS : MINISCLOU Jean-Paul ; NEYROLLES Emilie ; GIRBAL Gilles

- 1) Approbation du compte-rendu du 13 septembre 2022
- 2) Présentation bilan gestion burons des Enguilhens par Augustin, Association Buron des 4 frères pour l'année 2022.

Cette saison a été marquée par plusieurs changements, la gestion de deux burons des Enguilhens, la création d'un emploi à plein temps, l'accueil d'une équipe de tournage de film et une forte affluence au mois d'août. Vu les chaleurs du mois d'octobre, la saison aurait pu même se prolonger. Merci à la commune de Condom d'Aubrac de nous avoir confié pour la troisième année la gestion du petit buron ainsi que celle du grand buron !

Les burons

Cette année, à la différence des deux années précédentes, notre association a pu gérer la location et l'accueil des deux burons des Enguilhens.

Les deux burons ont donc été équipés de draps, taies d'oreillers, torchons et serviettes afin d'accueillir au mieux les visiteurs. Le petit buron avait été légèrement réaménagé en 2020 et des abris bois avaient été installés avec l'aide de la commune en 2021.

Cette année rien n'a été modifié si ce n'est la cheminée qui a été repeinte. Au grand buron, des rideaux ont été installés pour séparer le grand dortoir à l'étage, la cheminée a été remontée car les pierres qui la soutiennent partaient et deux hamacs ont été tendus entre les arbres.

Du bois a été apporté par les chasseurs et à la fin de la saison, l'association a acheté du bois à un éleveur de la commune. Installée par le plombier de Saint Chély en 2020, la douche du petit buron a été particulièrement appréciée. Les deux toits ont été repassés dans la mesure du possible au milieu de la saison. Le toit du petit buron s'avère cependant être dans un état limite, avec nombre de pointes rouillées et de tuiles ne tenant plus à grand-chose !

Des fissures sur le mur avant du petit buron sont observables.



2020



2022

Le climat

Avec les chaleurs exceptionnelles, l'eau ne s'est jamais tarie et le grand buron s'est révélé être le plus confortable avec les arbres qui offrent de l'ombre. La chaleur et l'absence de pluie ont été très appréciées des visiteurs qui, à la différence des années précédentes, n'ont pas eu froid

et n'ont pas eu de mauvaises expériences. De plus, l'année dernière les pluies de juillet avaient amené une portée d'hermine au petit buron. Cette année, nous avons observé avec l'aide d'un photographe, une portée d'hermine dans chaque buron. Cependant, les animaux se sont tenus à l'extérieur et ont aussi fait la joie des visiteurs qui ont pu les observer à de nombreuses reprises.

Du fait des fortes chaleurs, très peu de bois a été consommé par les visiteurs à la différence de l'année passée. Les feux extérieurs ont été interdits et les visiteurs ont pu profiter de la cheminée pour faire des grillades.

Évènements

Cette année nous avons accueilli plusieurs évènements. Le plus important et le plus marquant a été le tournage d'un film, *Wysteria*, réalisé par un jeune réalisateur parisien et son équipe internationale : française, israélienne, nord-américaine (Canada, USA) et bolivienne. Le tournage s'est bien déroulé dans l'ensemble, faisant aussi intervenir des prestataires locaux : Roc'Aubrac pour les chevaux, 12 Vroom pour la restauration, Landes Bus pour les mini-bus, ainsi que plusieurs gîtes de la commune. La projection du film n'est pas encore prévue mais devrait se faire dans la salle des fêtes de la commune. Nous avons aussi organisé deux évènements avec un ami, 12 dans l'Assiette, traiteur sur la commune de Gillorgues. Il a organisé deux repas festifs qui ont eu du succès et seront organisés avec des prix revus à la baisse l'an prochain.

Nous avons reçu deux professeures de yoga cet été qui ont organisé à trois reprises des marches méditatives et du yoga, pause détente bien appréciée par ceux et celles qui ont eu la chance de participer !

Nous avons aussi reçu les pensionnaires de la maison de retraite de St Chély à trois reprises, participant à la confection de l'aligot. Nous avons reçu les randonneurs du ranch Roc'Aubrac une fois, en juillet. Nous avons aussi reçu les enfants du Chalet du Rouergue à trois reprises cet été.

Nous avons essayé d'organiser un évènement à la fin mai, en invitant un photographe animalier et le jour suivant un éleveur de la commune et un ancien buronnier. Malheureusement nous n'avons pas reçu autant de monde qu'espéré malgré les discussions très intéressantes avec chacun des invités ! Sur le reste de la saison, les touristes ont été heureux de pouvoir partager des moments avec les éleveurs sur la montagne des Enguilhens. En coopération avec le PNR Aubrac, nous avons accueilli pour la troisième fois le Nuit des Burons au grand buron. Il y a eu beaucoup de monde pour cette édition, où les visiteurs pouvaient se restaurer et boire un coup après un spectacle d'équitation et d'équilibriste.

Visiteurs

La saison a commencé le 22 avril, jour de neige, pour se terminer le 16 octobre, soit 174 jours. 12 réservations ont été effectuées par des habitants de la commune, ce qui représente 21 nuits. Pour rappel, la location des burons pour les habitants est fixée à 50 € (du soir au repas de midi, ou inverse). Nous avons accueilli en tout 543 personnes pour un total de 179 nuitées, 100 au petit buron et 79 au grand buron. Ceci équivaut à un taux de remplissage de 45 % pour le grand buron et 57 % pour le petit buron.

L'association

Notre association a été capable, pour la première fois depuis sa création, de créer un emploi à plein temps pour l'activité des burons. J'ai donc été moi-même employé par le biais de Chèques emploi associatif, pour une durée de 5 mois. Ce système permet de faire un contrat de travail et d'émettre une fiche de paye à chaque fin de mois. Le travail rémunéré s'est avéré

être complet : prise et gestion des réservations téléphonique en amont, préparation des burons et de la logistique : draps, serviettes, bois, paniers repas si nécessaires, etc., accueil sur place des visiteurs et puis le ménage au moment du départ, préparation des évènements. De plus, nous avons publié un livre, intitulé « Burons de l'Aubrac » aux éditions La Flandonnière. Ceci nous a permis de rencontrer beaucoup de monde autour des burons : anciens buronniers, propriétaires, habitants et amoureux de l'Aubrac !

A l'avenir

Il y a eu une rencontre sur place avec des membres du Conseil municipal, le PNR Aubrac et l'architecte des Bâtiments de France de l'Aveyron. Le projet de rénovation est à préparer : sélection d'un maître d'oeuvre, montage de dossier de subventions avec l'aide du PNR. Nous avons terminé la saison avec une réunion au buron d'Alte Teste entouré de plusieurs propriétaires de burons partant pour officialiser un réseau de burons-refuges sur l'Aubrac, afin d'accompagner et d'encadrer les restaurations de buron, de faire une promotion commune des différents hébergements et de mutualiser les services : accueil, paniers repas, etc.

Accord pour le renouvellement de la convention pour les deux burons pour l'année 2023.

A faire. Cahier des charges pour un programme de travaux à préparer, pour le choix d'un maître d'oeuvre, et le montage d'un plan de financement.

- 3) Délibération modificative vente Beloeil / Délibération vente Iwan et Natacha
- 4) Biens de section de la commune de Condom d'Aubrac :

16 sections → 5 avec des locations → 11 autres sections

Fiche	N° de section	Nom de section	Superficie (Ha)	Membres
1	00003	Section d'Aunac	21,9621	11
2	00004	Section d'Aunac et des Horts	3,0855	24
3	00005	Section d'Auriech	6,7717	12
4	00006	Section de Bouissou	0,0016	6
5	00007	Section de Bouissou de Viala Haut	2,1501	11
6	00008	Section de Condom d'Aubrac	1117,7898	103
7	00009	Section de Cros	3,393	5
8	00010	Section de Lacombe	0,0745	0
9	00011	Section de la Poujade	33,7435	18
10	00012	Section de Lasbros	81,1385	10

11	00013	Section de Salgues Basses	1,8605	5
12	00014	Section de Serres de Vialatelle et de Combes Basses	67,794	12
13	00015	Section du Teil	0,125	10
14	00016	Section du Teil et de Moulin de Salelles	15,671	10
15	00017	Section de Viala-Haut	0,3701	5
16	00018	Section de Vialatelles	0,1205	3

Suite à une rencontre avec la Préfecture, nous avons fait le point sur la loi de 2013 modernisant le régime des sections de commune, et permettant de transférer une section à la commune.

- Ce transfert peut se faire s'il n'y a plus de membres sur la section.
- Il peut y avoir aussi une demande de transfert par une lettre collective d'au moins la moitié des membres de la section et d'une délibération du conseil municipal.

Sachant que la section de La Combe n'a plus aucun membre : le conseil municipal est d'accord pour délibérer pour transfert de la section pour absence de membre.

- Pour les autres sections sans location, l'objectif est de proposer le transfert à la commune après information des membres de chaque section.

5) Urbanisme :

- a) PLUI pré-zonage : l'enveloppe urbaine prévue exclue tous les terrains actuellement constructibles. Nous avons intérêt à réfléchir à d'autres façons d'avoir des logements locatifs, ou du terrain constructible.
- b) Établissement Public Foncier d'Occitanie : EPFO

L'établissement public foncier d'Occitanie, est un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC), dédié à une mission de service public et financé par des fonds publics, créé par le décret n°2008-670 du 2 juillet 2008.

Le décret n°2008-670 du 2 juillet 2008 modifié par le décret n°2017-836 du 5 mai 2017, précise que l'EPF d'Occitanie peut :

- Procéder à toute acquisition foncière susceptible de faciliter l'aménagement
- Réaliser des études et des travaux nécessaires à l'accomplissement de ses activités foncières.

L'établissement intervient dans le cadre d'une coopération entre personnes publiques. En vue de la mise en œuvre de projets ayant un caractère d'intérêt général, sans prétendre à aucune rémunération pour son action. Son intervention pour le compte des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et de l'État ne relève pas du champ concurrentiel.

Permet la mise en place de projet immobilier (ex : Ilot Miquel St Chély), ils achètent un bien, en lien avec un opérateur, rénovent pour créer du locatif à l'année, et, après amortissement le bien revient à la commune.

A faire courrier pour demander un accompagnement de EPFO.

c) Projet lotissement :

Lundi 3 octobre compte-rendu rencontre avec Daniel VAYSSADE

Suite à la réflexion autour du PLUI (plan d'urbanisme intercommunal) qui va diminuer les terrains constructibles sur la commune, une réflexion sur la possibilité de créer un lotissement à Salgues est en cours. Le propriétaire actuel, étant conseiller municipal, n'a pas participé à la discussion.

Une rencontre a eu lieu avec Mr VAYSSADE Daniel, propriétaire exploitant agricole à La Poujade. Celui-ci ne souhaite pas vendre ce terrain, il serait d'accord pour l'échanger contre du terrain agricole à Condom d'Aubrac où se situe le siège de son exploitation agricole. Il souhaite garder une partie du terrain où se trouve le parc de contention.

Après discussion, proposer un échange sur la totalité du terrain, le terrain sur lequel est le parc reste propriété de la commune et sera mis à disposition, et devra être végétalisé. Rencontre à prévoir.

Les propriétaires du terrain voisin, les enfants de Mr Rodier, lui aussi constructible, ont pris contact avec Mme le Maire, pour se renseigner, s'il était encore possible de vendre. Les recontacter pour savoir plus de précisions sur leur projet.